

# ATTRIBUTION DE LOGEMENTS : PARIS HABITAT COMMUNIQUE AVEC LES DEMANDEURS PAR SMS

**Soucieux d’informer toujours mieux et de manière plus réactive les demandeurs de logements sociaux, Paris Habitat met en place de nouvelles mesures à destination des candidats au logement, dont un dispositif d’information par SMS.**

Dans sa charte d’attribution des logements actualisée en 2015, Paris Habitat s’était engagé à renforcer sa communication avec le demandeur notamment pour le suivi des décisions de la commission d’attribution des logements (CAL) et sur l’avancement de la proposition d’attribution. Depuis décembre 2016, l’Office informe notamment les demandeurs directement par SMS.

Chaque veille de CAL, pour tous les candidats dont le dossier est inscrit à la séance, un SMS est désormais envoyé pour leur notifier leur inscription à la commission. A défaut de numéro de téléphone portable, l’information est redirigée automatiquement vers la messagerie électronique du demandeur. A l’issue de chaque commission et en complément du courrier envoyé, les décisions sont notifiées par SMS aux candidats dont le dossier était inscrit à la séance.

Pour les dossiers qui n’auront pas pu être présentés à la commission, un SMS de notification précisant le motif est envoyé au demandeur concerné. Jusqu’à présent, ces informations n’étaient communiquées que par téléphone ou par courrier électronique.

Pour les locataires ayant installé l’application Paris Habitat, tous ces messages leur sont adressés sous forme d’alerte.

### PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

[www.parishabitat.fr](http://www.parishabitat.fr)

